

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 12 MARS 2020**

Le 12 mars 2020 à 20H00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/03/2020

Etaient présents : Madame Martine OLLIVIER, maire, Bernard BALAYE, Cécile CELETTE, Mireille SEIGNOVERT, Sylvie FRANCO adjoints Marc LECOINTRE, Elodie BLACHE, Laurent CELLARIER, Jean-Pierre GRANGE, Pierre SEUX, Isabelle PALLUY, Isabelle GONNARD (arrivée à 20h35), Laëtitia THOUENZ, Jean-Marc JANIN, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : Mme Isabelle Gonnard à Mme Elodie Blache

Excusé :

Absente : Mme Stéphanie PERRET

M. Pierre SEUX a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 25 février 2020 et signature du registre des délibérations.

- **Vote du taux des 2 taxes directes locales pour l'exercice 2020** : délibération est prise à l'unanimité, afin d'augmenter les taxes foncières de 1.5% pour l'année 2020 :
 - * Foncier bâti : **16.68 %**
 - * Foncier non-bâti : **91.26 %**

Arrivée de Mme Isabelle Gonnard à 20h35

- **Vote du budget primitif 2020** :

BUDGET COMMUNAL :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 873 781.41 €

INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 944 446.66 €

LOCAUX COMMERCIAUX :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 47 725.45 €

INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 12 397.11 €

Délibération à ajouter :

- **Mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire** : délibération est prise à l'unanimité de participer à compter du 01/07/2020 dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents et de verser une participation mensuelle de 25 € à tout agent titulaire ou non titulaire ayant une ancienneté ou un contrat de plus de 6 mois et pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

- **Adhésion CNAS** : délibération est prise à l'unanimité pour Refuser l'adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

- Urbanisme :

Certificat d'urbanisme :

Me Olivier COURTES – B262-264-265

Mme Carine BONNARDEL – B 2350

Permis de construire :

MONTAGNON Jean-Pierre – 10 Rue de la Fontenouille – aménagement bâtiment existant+création garage

Permis de construire Modificatif :

BOURRET Julien – 108 rue de la Grand' Vigne d'Eterpas – modification Puits perdu

- **Questions diverses**

- **Cérémonie du 19 mars** : Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le rassemblement pour la cérémonie de commémoration du 19 mars est à 10h45. Des courriers ont été transmis aux écoles par Mme Mireille Seignovert.

- **Aire de jeux** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les jeux pour l'aire de jeux ont été livrés. L'implantation est en cours d'étude. Madame le Maire précise que la mare, située à proximité, sera sécurisée par une clôture.

- **Salle des Mûriers panneaux photovoltaïques** : M. Marc Lecointre et M. Bernard Balaye ont rencontré la société A No Watts en charge de l'étude du projet pour un état des lieux de la salle des Mûriers dans le cadre de la mise en place de panneaux photovoltaïques par la communauté d'Agglo du Bassin d'Annonay. La fin des travaux est estimée pour début 2021.

- **Bâtiment menaçant ruine à Eterpas** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'avis des domaines a été sollicité pour un bâtiment menaçant ruine à Eterpas.